

**Conseil municipal du mardi 23 septembre 2016**

**Procès-verbal de séance**

**Etaient présents :**

Mesdames : Annonciat MICHEL-AMADRY.

Messieurs : Jacky AVIS, Serge BERGEROT, Georges BINET, Jean-Jacques CLAUSSE, Daniel CUENOT, Sébastien CUINET, Jean-Philippe DEVEVEY, Jean-Marie DOLLAT, Michaël FRACHEBOIS et Hugues TRUDET.

**Procurations :** Madame Cécilia BERTIN à Monsieur Daniel CUENOT  
Madame Anne TRONCIN à Monsieur Sébastien CUINET

**Absents :** Madame Frédérique BOURGEOIS et, Monsieur Tony ANDREY

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 18h30.

**I. Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Jean-Marie DOLLAT est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

**II. Révision du plan de zonage d'assainissement :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de révision du zonage d'assainissement élaboré par le bureau d'études WANTZ INGENIEUR CONSEILS.

Il rappelle que ce document a été élaboré parallèlement au Plan Local d'Urbanisme et permet d'actualiser le schéma directeur d'assainissement approuvé en février 2009.

Il rappelle qu'en application du Code de l'Environnement, le zonage d'assainissement modifié sera soumis à enquête publique et qu'elle sera menée en simultané avec celle du PLU.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- ARRETE le plan de zonage d'assainissement modifié tel qu'il est présenté par Monsieur le Maire et annexé à la présente délibération,
- DECIDE de lancer la procédure d'enquête publique du zonage d'assainissement, simultanément à celle prévue pour le PLU communal,
- AUTORISE Monsieur le Maire à la saisine du Tribunal Administratif de Besançon pour la nomination d'un commissaire enquêteur.

Monsieur Hugues TRUDET, Maire, lève la séance à 19h15.

LARNOD, le 3 octobre 2016



Monsieur le Maire

Hugues TRUDET